



AS.RI.EU.PE.
Association des Riverains Etats-Unis Pershing
144, avenue des Etats-Unis
78 000 Versailles
Tél. 06.12.11.07.18
www.asrieupe.org



Versailles, novembre 2013

✉ **Les échos du Pavillon N° 38**

Editorial

Le temps des questions.

Avant la fin d'année qui verra son lot de résolutions, et le printemps prochain qui verra son lot de promesses électorales, le temps des questions est venu.

Qu'attend une municipalité de ses associations ?

En ce qui concerne l'ASRIEUPE, nous espérons donner l'image d'une force de proposition constructive, soucieuse de traiter les spécificités d'un quartier, de faire avancer des projets parfois ambitieux, d'encourager un devoir de mémoire. Force est d'avouer que nous avons parfois le sentiment de ne pas être pris au sérieux, ni même d'être simplement écoutés, voire respectés. Sur la fibre optique, que de temps perdu dans la communication vers les copropriétés. Sur une rénovation patrimoniale annoncée, un blocage brusque sans explication. Sur les parcs forestiers, silence radio depuis plus d'un an malgré l'engagement de certains élus et des réalisations voisines. Autant de pannes laissant un goût amer, un sentiment d'inégalité lorsque l'on entend que d'aucuns sont reçus et entendus alors que non représentatifs, dans tous les sens du terme.

Qu'attendent les associations d'une municipalité ?

Pour l'ASRIEUPE, nous pourrions tendre à la réciprocité de ce qui précède : être écoutés sans être déprisés. Pour notre quartier, nous souhaiterions une véritable implication de la municipalité à traiter définitivement l'entrée de ville en matière de sécurité et d'esthétisme. Nous apprécierions aussi un travail de concert autour de l'animation et de l'attractivité du centre commercial, pour que celui-ci ne soit pas abandonné à terme aux seules mains d'un hard discountier.

Qu'attendent les adhérents d'une association ?

Voilà une vaste question qui laisse souvent perplexe plus d'un conseil d'administration. Pour beaucoup d'associations et autres structures cherchant à fédérer des idées ou des actions, le grand achoppement est le consumérisme. La non-réponse à des sondages, l'individualisme et la faible participation à des moments de convivialité n'aident pas à dresser une ligne de conduite claire et tirent l'associatif vers la seule expression revendicative. Comme observé dans la vie en général, nous sommes dans la réaction épidermique à une actualité, dans le zapping continu de l'information sans prendre le temps de la traiter, de la suivre sur la durée. Chacun peut observer que désormais presque tout mécontentement voit la naissance d'un « collectif ». Cela conduit à mettre en place des organisations évanescentes là où bien souvent des structures pérennes existent déjà mais ne satisfont pas quelques individualités.

Bien sûr, tout n'est pas aussi noir que ces lignes pourraient le laisser transpirer, et heureusement il existe quelques motifs de satisfaction. Néanmoins, le milieu associatif, dans ce qu'il a de plus noble dans son esprit originel, s'essouffle. Ultime question de cet éditorial : ne serait-il pas temps que le mouvement associatif soit reconnu comme un véritable partenaire du Politique ?

*Pierre Legrand
Administrateur*

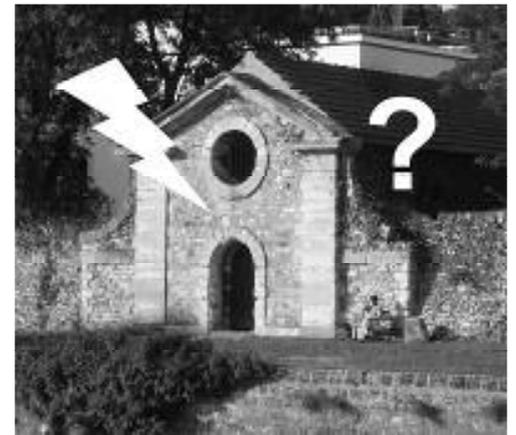
Sommaire

Ce qui avance

- ✿ Fibre optique : parole aux copropriétés !
- ✿ Audit énergétique : vers une mutualisation ?
- ✿ Activités inter-associatives à développer !

Ce qui est en panne

- ✿ Rénovation patrimoniale : le blocage ?



- ✿ Parcs forestiers... au fond des bois !
- ✿ Trottoir Pershing, trottoir ou chemin ?
- ✿ Un trompe-l'œil, trompe-l'œil !



- ✿ Picardie en fête : la panne ?
- ✿ Le « trop d'aménagement », ça existe !
- ✿ D'autres questions ?

Votre conseil de quartier communique :
<http://www.versailles-clagny-glatigny.com>

Fibre optique : parole aux copropriétés !

Depuis deux ans, notre association se démène pour accélérer l'arrivée du très haut débit internet dans notre quartier grâce au déploiement de la fibre optique. Après avoir obtenu que Pershing soit reconnu comme un quartier



prioritaire de Versailles, l'ASRIEUPE a relancé SFR, l'opérateur d'infrastructure, et la mairie pour que la localisation du point de mutualisation soit rapidement arrêtée. C'est chose faite. Mais, notre association anticipe l'étape ultérieure.

Le jeudi 7 novembre 2013, l'ASRIEUPE a organisé une réunion permettant aux conseils syndicaux des résidences adhérentes de rencontrer les représentants de SFR, société chargée de réaliser le déploiement de la fibre optique dans Versailles. Invité par notre association, François Lambert, conseiller municipal chargé de ce dossier à la mairie, nous a fait le plaisir d'être présent pour compléter les informations de SFR. Vingt personnes représentant les deux tiers des résidences adhérentes ont répondu à notre invitation en se retrouvant dans la salle du conseil syndical du 24 rue Jacques Lemercier, aimablement prêtée par cette résidence.



Ici, bientôt le très haut débit... internet !

Deux heures d'échanges ont permis à M. Croce Spinelli, chargé de projet à SFR, et à François Lambert d'éclairer les participants sur les conditions dans lesquelles la fibre allait être déployée dans notre quartier depuis le « central technique SFR » appelé nœud de raccordement optique (NRO) situé rue Saint Nicolas à Versailles jusque dans nos résidences. Les deux intervenants ont confirmé que le point de mutualisation (PM) concernant notre quartier sera implanté près des châteaux d'eau de la rue du Général Pershing. Cet équipement est important car c'est de là que partiront les fibres alimentant les habitations situées sur la rue Pershing, l'avenue des Etats-Unis et dans les rues adjacentes. Les documents administratifs autorisant la construction du PM sur ce site étant en cours de signature entre la SEVESC, la mairie et SFR, le déploiement de la fibre dans notre quartier pourrait intervenir d'ici à la fin du premier trimestre 2014, ce qui permettrait aux résidences ayant signé la convention SFR d'être « fibrées » d'ici fin 2014, au lieu de l'échéance prévue de 2017. F. Lambert a rappelé que le quartier Picardie avait été considéré comme prioritaire par la mairie en raison des difficultés de liaison ADSL dans notre quartier et de la forte implication de l'ASRIEUPE dans ce projet.

Pour profiter de cette priorité, l'ASRIEUPE conseille à toutes ses résidences adhérentes de faire inscrire par leur syndic la résolution « fibre optique SFR » à leur prochaine assemblée générale. Pour les aider dans cette démarche, l'association a envoyé à chaque président de conseil syndical les documents-type concernant cette résolution. Une fois le déploiement de la fibre réalisé jusque sur les paliers des résidences (pour rappel : cette installation se fait aux seuls frais de SFR ; la convention à soumettre en AG n'entraîne donc aucun frais pour les copropriétaires), chaque résident (locataire ou propriétaire éligible à la fibre) sera libre de souscrire un abonnement auprès de l'opérateur commercial de son choix. L'installation chez le particulier se fait donc dans un deuxième temps. Il lui faudra alors veiller à ce que le câblage de la fibre (boîtier d'étage vers boîtier particulier) se fasse par les fourreaux existants (câble, téléphone) afin d'éviter tout câblage en apparent.

Audit énergétique : vers une mutualisation ?

Aux termes de la loi du 12 juillet 2010 et du décret du 27 janvier 2012, les immeubles à usage principal d'habitation construits avant le 1^{er} juin 2001 soumis au statut de copropriété, comptant au moins 50 lots (appartements, parkings, caves) et équipés d'une installation collective de chauffage, doivent faire l'objet d'un audit énergétique à compter du 1^{er} janvier 2012 et dans un délai de 5 ans, soit au plus tard le 31 décembre 2016.

Soucieuse d'aider ses copropriétés adhérentes à faire face à cette obligation légale dans les meilleures conditions pratiques et financières, l'ASRIEUPE a contacté deux grands cabinets d'audit de la région en vue de parvenir à une mutualisation de moyens pour les copropriétés qui le souhaiteraient. Les avantages sont multiples : des informations en amont, des procédures préétablies facilitant le travail des conseils syndicaux et une éventuelle économie d'échelle dans les diagnostics. Une réunion des présidents des conseils syndicaux intéressés va être organisée en début d'année 2014 pour présenter tous les détails de cette démarche visant à anticiper la mise en application toujours redoutée d'une obligation légale.

Activités inter-associatives à développer !

Depuis quelques années, l'ASRIEUPE encourage les manifestations en commun avec d'autres associations de Versailles visant des objectifs similaires aux siens : défense du cadre de vie et de l'environnement, promotion du patrimoine de la ville et de ses quartiers, animations culturelles. C'est ainsi qu'elle s'est rapprochée de l'Association



des Amis des forêts de Versailles et Fausses-Reposes, de Versailles Environnement et Initiative et des Amis de l'Echo du quartier. Cette approche permet d'améliorer l'efficacité de chacune des associations et de créer des événements plus marquants. Nous invitons tous les habitants de notre quartier à participer à toutes ces activités inter-associatives qui dynamisent l'ensemble de Versailles. Pour se tenir au courant des manifestations organisées en cours d'année, consultez régulièrement le site www.asrieupe.org.

Rénovation patrimoniale : le blocage ?

Dans les *Echos du pavillon* n° 37 de juin 2013, nous vous informions que le projet de rénovation du Pavillon épuratoire du bassin de Picardie était bien engagé. En clôture d'une présentation faite par des étudiants Master I et Master II de l'Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines le lundi 13 mai 2013 en mairie de Versailles, le président du Conseil général des Yvelines, Alain Schmitz annonçait que toutes les questions financières et juridiques étaient levées et que la restauration de ce monument historique allait donc pouvoir commencer. Le conseil municipal de Versailles avait voté en novembre 2012 la décision de la Ville d'abonder la subvention accordée par le Conseil général afin que les travaux soient menés à bien. L'étude préalable étant réalisée, tout aurait dû se mettre en route.

Aurait dû ! Au mois de septembre, nous apprenions par les services techniques de la Ville que le projet était en sommeil. Un blocage brusque, sans explication, sans communication. Nous espérons qu'il s'agit seulement d'un incident de parcours lié à une incompréhension entre les services départementaux et municipaux, et que la déclaration faite en décembre 2012 par le maire de Versailles, François de Mazières : « *Nous allons rénover cette petite maison, pour ensuite lui trouver une fonction, qui pourrait être associative* » ne restera pas lettre morte. Nous attendons donc des nouvelles du Conseil général des Yvelines et de la Ville de Versailles.

Parcs forestiers... au fond des bois !

Depuis plus d'un an, le parc forestier de la Porte Verte fonctionne avec des jeux manquants. Le petit train devait être remplacé courant 2013, le financement avait été débloqué en juin. Ne voyant rien venir en septembre, nous avons interrogé le service des espaces verts de la Ville : « *Les fournisseurs sont en rupture de stock, nous attendons !* ». Les enfants attendent aussi... et bien des mamans se mettent à douter.

L'ASRIEUPE s'est quant à elle émue des fréquentations perturbatrices régulières, au printemps et à l'été, dans les parcs forestiers, surtout celui de la Porte Verte ; quelques personnes bruyantes, souvent alcoolisées et agressives, empêchent une utilisation sereine des parcs et perturbent le quotidien des habitants proches. Ces nuisances ont évidemment disparu avec les premiers frimas. Nous souhaitons qu'à la prochaine saison des rondes de police préventives assurent une jouissance normale des lieux par les enfants, les mamans et tous les habitants du quartier.

Depuis plus de six mois, le parc forestier de Picardie n'a plus de WC, plus de point d'eau et plus de cabanon. Ce dernier doit être restauré pour des raisons de sécurité. Le financement n'étant pas encore décidé, nous avons tout lieu de craindre un calendrier à rallonges pour cette remise à niveau. Rappelons que ce parc forestier reçoit chaque année le mois Molière.



Un chantier au fond des bois... où rien ne bouge !

Trottoir Pershing, trottoir ou chemin ?

Les intempéries automnales arrivant, l'obstination des riverains de la rue du Général Pershing se réveille : « *Le tronçon de trottoir sur la rue Pershing compris entre la rue Jacques Lemercier et la rue de Villeneuve l'Etang n'est pas raisonnablement praticable dans son aménagement actuel !* ». Ils attendent donc avec impatience la concrétisation de la promesse faite en décembre 2012 par leur député-maire François de Mazières de rechercher une solution pérenne... même s'ils sont conscients que cela ne sera pas avant 2014, compte tenu des prochaines échéances électorales. Mais ils sauront rappeler leur existence et réitérer leur demande ultérieurement, d'autant que l'arrivée de quelques deux cents nouveaux habitants dans la résidence Green Park de l'avenue de Villeneuve l'Etang devrait renforcer leur requête.



Un trompe-l'œil, trompe-l'œil !

Nous avons cru que cela progressait mais, là encore, rien ne bouge, rien n'est venu. « *Les fêtes de nuit* » qui devaient embellir le caisson de France Télécom à l'angle des rues Pershing et Lemercier sont restées dans les cartons. Le trompe-l'œil qui devait être réalisé par l'Ecole d'Art Mural de Versailles n'est pas arrivé comme annoncé. Nous nous réjouissons, alors nous sommes déçus. Là aussi, sans explication, sans communication, alors nous sommes doublement déçus... il y en a tellement « en ville » qui sont si beaux ! La périphérie, ce n'est pas urgent ?



Pas de fêtes de nuit ? Nous prendrions bien un petit « jeu d'eau » !

Picardie en fête : la panne ?

La pause ou la panne, écrivions-nous en juin 2013 en annonçant que cette année serait sans « Fête à Picardie ». Nous vous indiquions alors que les organisateurs cherchaient une nouvelle formule impliquant plus les habitants, moins dans la consommation et plus dans la participation. Nous avons fait appel à vos idées, à votre énergie et à votre disponibilité. Nous vous ouvrons grands les bras pour rejoindre l'équipe des bénévoles de la « fête aux habitants. » Nous vous appelions à nous appeler... et le téléphone est resté muet, désespérément muet ! Quelques enfants se sont bien manifestés en nous demandant : « *Pourquoi y'a pas de fête cette année ?* ». C'était difficile de leur répondre. Mais il n'est pas trop tard pour 2014, téléphonez-nous que vous aimeriez faire la fête avec eux, avec nous ! Ça leur ferait tellement plaisir, et à nous aussi.

Le « trop d'aménagement », ça existe !

Le Conseil général des Yvelines a décidé en 2012 d'aménager les bas-côtés de la forêt de Fausses-Reposes avec des bandes cyclables. Pour assurer la transition entre ces bandes et l'avenue des Etats-Unis, les services ont considéré



Un « désert automobile » que rien ne justifie vraiment !

qu'il fallait créer une zone de transition en haut de côte. Ils ont choisie pour cela une portion de trottoir comprise entre les 144 et 146 avenue des Etats-Unis. Dans un premier temps, ils ont souhaité garder une place de stationnement. L'usage leur a montré que les automobilistes détruisaient régulièrement le poteau indicateur de début de piste cyclable, ils ont donc opté pour la condamnation totale de l'espace de stationnement automobile.

Des riverains se sont émus à juste titre de la disparition brusque de cinq places de stationnement faisant suite, dans les années précédentes, à la suppression d'une dizaine d'emplacements en vue d'améliorer la sécurité. Toute la partie haute de l'avenue des Etats-Unis est désormais entièrement condamnée aux automobiles. Pour les quelques deux cent cinquante foyers riverains, l'accumulation de ces aménagements successifs devient très pénalisante dans le

D'autres questions ?

Les échanges avec les conseils syndicaux des résidences adhérentes ont fait ressortir de nombreuses interrogations sur les aménagements réalisés dans notre quartier ces dernières années, que ce soit sur l'avenue des Etats-Unis, la rue du Général Pershing ou les rues adjacentes : Utilité des stops dans le quartier ? Rue J. Lemercier en zone 30 ou en sens unique ? Incidence de la nouvelle résidence Green Park sur la circulation et le stationnement ? Des radars pédagogiques aux entrées de ville ? etc. Si vous avez une opinion, aidez-nous à faire remonter les possibilités d'amélioration en nous écrivant, ou mieux en participant à notre assemblée générale du 7 décembre 2013.